

## 13-08-2018 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 13 août 2018, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger  
Siège #2: Monsieur Richard Fournier  
Siège #4: Madame Micheline Morin  
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent  
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absent:  
Siège #1: Monsieur Réjean St-Laurent  
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre

Tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2018
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
  - a) -----
6. Invitations
  - a) Colloque de zone
  - b) Tournois de golf
7. Demandes de don et d'appui
  - a) -----
8. Demande d'autorisation à la CPTAQ – Jos Lefrançois (2008) inc.
9. Agrandissement du garage municipal – ConceptMAT
10. Agrandissement du garage municipal  
Construction Nouvel Horizon
11. Agrandissement du garage municipal – Aménagement du terrain
12. Dérogation mineure – Michel Hallé
13. Appel d'offre déneigement chemins municipaux
14. Soumission bois de chauffage
15. Soumission parc intergénérationnel – électricité
16. Soumission parc intergénérationnel – aménagement
17. Demande de permis - camping
18. Suivi de dossiers
19. Divers: a) b) c) d)
20. Questions de l'assemblée
21. Levée de la réunion

#### **146-18**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: suivi de dossier – Gina Poirier et soumission asphaltage. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

#### **147-18**

#### **Adoption du procès-verbal**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le procès-verbal du 9 juillet 2018 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Correction : la date de l'en-tête du procès-verbal n'est pas 09-06-2018 mais bien 09-07-2018 et résolution 131-18, le total des factures épicerie R. Berger n'est pas de 196,36\$ mais de 199,86\$ et le total des factures de Mallette n'est pas de 5 288.85\$ mais de 5 547.54\$. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**148-18****Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Micheline Morin et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Hydro-Qc, #629801855049, éclairage public	178.96
Télus, camping au 10 juillet 2018	65.65
Télus, hôtel de ville au 28 juillet 2018	228.29

**COMPTES NON PAYÉS**

Aux Pétales de Rose, #0973, Fleurs Feu Yves Bellavance	34.50
Bonichoix, #395519-712061-713931, articles divers	118.03
Camping MND, #9, achat d'inventaire	25.70
Clérobéc, #25677-#25314-25122-25003, mat. divers (amén. Bur)	772.74
Conciergerie d'Amqui, #148410-148411-148102, collecte juillet et articles de nettoyage	1 796.76
Éditions juridiques FD , #332086, renouv. mise à jour officiers municipaux	94.50
Entreprises Plourde, #1053575, essence	172.00
Ent. Yvon D'Astous, #5219, nivelage des rangs	2 644.43
Exc. M. Perreault, #4637, pelle station de pompage (fuite)	425.40
Fonds d'info. territoire, #201801677428, mutation	4.00
Réal Huot, #5373709-5376214, matériels réparation fuite	2 698.82
Hydro-Québec, #658601814707, éclairage public	184.92
Kopilab, #226922, photocopieur	148.91
Laboratoire BSL, #69743-69744, analyses des eaux	422.73
MRC Matapédia, #19297-19339, quotes-parts et rép. diverses	12 895.75
Multi-Ligne de l'Est, #1369, lignage de rues	6 035.57
Papeterie Bloc-Notes, #724143-724144-723766, fourn de bureau	562.52
Postes Canada (PC), #143076, médiaposte (dérogation)	30.95
Jean Raymond, #10, fourrière 2018	350.00
Sécurité Berger, #9322-9325, matériels divers	417.12
Services Julien Desrosiers, #702, internet camping	235.00
Télus, Centre PÉSTP au 4 août 2018	78.45
Transport M. Alain, #1644, location machinerie broyeur	7 732.07

**149-18****Colloque de zone**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal autorise Katie St-Pierre, directrice générale et Amilie Lévesque secrétaire-trésorière adjointe à assister au colloque de zone 12 du Bas-St-Laurent, qui se tiendra le 6 septembre prochain aux Jardins de Métis. La municipalité s'engage à payer les frais d'inscription de 160\$ ainsi que les frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**150-18****Tournois de golf**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate le maire à représenter la municipalité lors du souper du tournois de golf de la Fondation Action-Santé de La Matapédia qui aura lieu le 24 août prochain au Club de golf Revermont d'Amqui. La municipalité remboursera les frais de déplacements et paiera le souper au coût de 40\$. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**151-18**

**Demande d'autorisation à la CPTAQ - Jos Lefrançois (2008) inc**

CONSIDÉRANT que la société Jos Lefrançois (2008) inc exploite une carrière située sur le lot 4 347 457;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de l'agrandissement du milieu d'exploitation ne viendra pas perturber le dynamisme agricole ou nuire à l'homogénéité du milieu;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura aucun impact négatif sur le potentiel agricole du lot visé et des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de l'agrandissement du milieu d'exploitation viendra améliorer le sort économique en créant des emplois;

CONSIDÉRANT que la directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires au dossier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas appuie Jos Lefrançois (2008) inc concernant sa demande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'avoir l'autorisation d'agrandir la carrière sur une superficie d'environ 13.02 ha située sur le lot 4 347 457. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**152-18**

**Agrandissement du garage municipal - conceptMAT**

CONSIDÉRANT que la municipalité prévoit l'agrandissement du garage municipal (30X24) financé par la TECQ;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées par le conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de conceptMAT comprenant la conception et la livraison des ensembles de fermes de toit et des ensembles de murs isolés pour un total de 9 205\$ plus les taxes applicables. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**153-18**

**Agrandissement du garage municipal - Construction Nouvel Horizon**

CONSIDÉRANT que la municipalité prévoit l'agrandissement du garage municipal (30X24) financé par la TECQ;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées par le conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de Construction Nouvel Horizon concernant l'installation du matériel pour l'agrandissement du garage pour un total de 23 500\$ plus les taxes applicables. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**154-18**

**Agrandissement du garage municipal - Aménagement du terrain**

CONSIDÉRANT que la municipalité prévoit l'agrandissement du garage municipal (30X24) financé par la TECQ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate Katie St-Pierre et/ou Jessy Boulanger à faire excaver le terrain du garage par un entrepreneur. Mesdames sont également autorisées à faire l'achat d'une porte pour ledit garage. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**155-18**

**Dérogation mineure – Michel Hallé**

Considérant que le CCU a accepté la demande de dérogation mineure de monsieur Michel Hallé situé sur le lot 4 347 467, concernant le désir de localiser la porte d'entrée de sa future maison unifamiliale sur la façade latérale au lieu de la placer en façade avant tel que demander par règlement;

Par conséquent, il est proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas n'a aucune objection et est en accord avec la décision du CCU. Par contre, le propriétaire doit prendre en considération que ce chemin n'est pas ouvert en saison hivernale et que le conseil ne fera aucun changement à ce sujet. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**156-18**

**Appel d'offre déneigement chemins municipaux  
2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le cahier des charges pour l'entretien des chemins d'hiver soit adopté tel qu'étudié et qu'une demande de soumission pour l'ouverture des chemins d'hiver des années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, qui se lira comme suit, soit autorisé et publié sur le site du SEAO et dans un journal local:

\*\*\*\*\*

Avis, est par les présentes donné, par la municipalité de Saint-Cléophas pour l'entretien des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Les intéressés devront se procurer le cahier de charge de la municipalité et du Ministère des Transport ainsi que la formule de soumission sur le site du SEAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit produite et soumise sur la formule de soumission.

Les soumissions cachetées avec mention **SOUSSION POUR ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021** seront reçues au bureau de la secrétaire-trésorière le ou avant le 4 septembre 2018 à 15h30.

L'entrepreneur choisi aura l'entretien des chemins d'hiver sur une longueur de 22,38 kilomètres et de la route collectrice Saint-Cléophas Sayabec d'une longueur de 5,38 kilomètres, pour une longueur totale de 27,76 kilomètres.

L'entrepreneur devra fournir avec sa soumission:

1. La liste des équipements à sa disposition pour l'exécution du contrat en y mentionnant leur numéro de série et le numéro d'immatriculation.
2. Une garantie de 10% du montant de la soumission sous forme de chèque visé ou d'une police d'assurance.

L'ouverture des soumissions se fera au bureau municipal, au 356, rue Principale, le 4 septembre 2018 à 15H30 en présence de deux (2) témoins.

Le conseil de la municipalité de Saint-Cléophas ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumissions reçues et se réserve le droit de modifier certains rangs, routes, rues, chemins de ses voies de communication. Il se dégage de toute responsabilité qui pourrait résulter à chacun des soumissionnaires suite à la présente demande. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**157-18****Soumission – Bois de chauffage 2018-2019**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal accepte la soumission des Entreprises Clermont Gauvin au coût de 115\$/corde de bois plus les taxes applicables, transport compris pour 120 cordes de bois dont l'essence principale est du bouleau, de l'épinette rouge et de l'érable. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**158-18****Soumission parc intergénérationnel – électricité**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal accepte la soumission RPF électrique au coût de 6 300\$ plus les taxes applicables, concernant la fourniture et l'installation de 4 poteaux d'éclairage pour le parc intergénérationnel. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**159-18****Soumission parc intergénérationnel – aménagement**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de Bélanger paysagiste au coût de 23 386,56\$ plus les taxes applicables, concernant l'aménagement du parc intergénérationnel. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**160-18****Demande de permis - camping**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate Katie St-Pierre à faire une demande de permis de réunion pour la fête de fermeture du camping qui aura lieu le 2 septembre prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**Au point 18 de l'ordre du jour:****Suivi de dossier**

**Réjean St-Laurent:** Absent

**Richard Fournier:** Rien pour ce mois-ci

**Roland St-Pierre:** Absent

**Micheline Morin:** Rien pour ce mois-ci

**Normand St-Laurent:** Une rencontre avec monsieur Steve Ouellet, agent de développement de la MRC de La Matapédia est prévue jeudi le 16 août prochain concernant les dossiers en cours.

**Réjean Hudon:** Rien pour ce mois-ci

**Jean-Paul Bélanger:** Rien pour ce mois-ci

**Jessy Boulanger:** Consommation: 1 094,5 litres/jour/résidence. Les travaux pour la fuite ont été faits et nous sommes en attente pour constater si les réparations sont concluantes.

**Katie St-Pierre:** Rien pour ce mois-ci

*Au point 19a de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population qu'aucune autorisation pour le prolongement du réseau d'égout ne pourra pas être délivrée par le MDDELCC tant que la mise à niveau du champ d'épuration ne sera pas effectuée. Donc, concernant la demande de Madame Gina Poirier pour prolonger le réseau d'aqueduc et d'égout le long de la rue de l'église, le conseil n'est pas en mesure d'accepter ladite demande.*

**161-18**

**Soumission asphaltage**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate Katie St-Pierre à demander une soumission concernant les travaux d'asphaltage sur la rue de l'Église devant l'ancien dépotoir. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**162-18**

**Levée de la séance**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures trente minutes (20h30). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Jean-Paul Bélanger*  
Maire

*Katie St-Pierre*  
Directrice générale et sec. très

